

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE • 15 OCTOBRE 2018

### Agence France Locale : Le cap des deux milliards de crédits aux Collectivités Locales franchi !

L'Agence France Locale, la banque des collectivités, vient d'atteindre, une production de crédit cumulée depuis avril 2015, date de son début d'activité de prêteur aux collectivités locales françaises, de 2 milliards d'euros.

Pour Jacques Péliissard, président de son Conseil d'Administration, « depuis 2014, l'Agence France Locale - Société Territoriale accueille un grand nombre de collectivités locales. Actuellement, elle compte près de 300 collectivités membres, qui pèsent à elles seules 15% de la dette locale française. Ces adhésions rendent compte de la stabilité et de la confiance dont bénéficie le groupe Agence France Locale auprès des collectivités ».

« Adhérent dès 2011 à l'association d'études pour l'agence de financement des collectivités locales, la Ville de Saint-Nazaire a ensuite été la première collectivité à souscrire un prêt de 5 millions d'euros auprès de l'AFL. L'Agence France Locale franchit aujourd'hui un cap symbolique qui prouve, si c'était encore utile, la nécessité d'un tel outil au service de nos collectivités » indique David Samzun, maire de Saint-Nazaire.

Ainsi, l'AFL a contribué à financer des investissements aussi variés que la salle du Jeu de Paume à Blois – Agglopolys (Loir-et-Cher, 104 620 habitants), le stade du Hameau à Pau (Pyrénées Atlantiques, 77 215 habitants), la rénovation des thermes à Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne, 2 384 habitants), l'aménagement du centre-village de Combloux (Haute Savoie, 2 079 habitants) ou la réfection des ensembles scolaires de Noyon (Oise, 13 883 habitants).

« C'est avec un crédit de 5 millions d'euros à la Ville de Saint-Nazaire signé le 5 octobre dernier que ce cap symbolique des deux milliards d'euros prêtés vient d'être franchi. Saint-Nazaire était déjà la première collectivité à avoir contracté avec l'Agence, le 2 avril 2015, pour un montant identique d'ailleurs. Nous confirmons le rôle croissant pris par l'AFL parmi les prêteurs aux collectivités. L'AFL obtient déjà plus de 25% de part de marché auprès de ses membres » a déclaré Yves Millardet, président du Directoire.

#### À PROPOS DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

- L'Agence France Locale est un nouveau modèle de banque créé par et pour les collectivités pour simplifier l'emprunt. Réponse alternative à la question du financement des collectivités, l'Agence France Locale est un établissement de crédit qui œuvre pour une mission unique : financer l'investissement des collectivités membres, quelle que soit leur taille ou leur type.
- Elle est détenue par l'Agence France Locale - Société Territoriale, elle-même propriété exclusive des collectivités actionnaires. Les deux sociétés constituent le Groupe Agence France Locale. L'AFL-ST a en charge le pilotage et la gestion stratégique du Groupe. A l'instar des agences de financement des collectivités locales d'Europe du Nord, établies depuis plusieurs décennies, le Groupe AFL a vocation à être un acteur de référence du financement des investissements locaux.
- Le Groupe AFL a pour objectif de faire bénéficier les collectivités locales françaises d'un accès aux marchés de capitaux, par la mutualisation de leurs besoins, de sorte à leur accorder des conditions de financement attractives et transparentes.
- L'Agence France Locale gère ses activités bancaires de façon fortement dématérialisée, ce qui lui permet de limiter de manière durable ses coûts de fonctionnement.
- Plus d'information sur [www.agence-france-locale.fr](http://www.agence-france-locale.fr)